

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 17 septembre 2010

Bruxelles Formation et l'entreprise Thomas et Piron s'associent pour offrir formations et emplois à de jeunes Bruxellois peu qualifiés

Instaurer une collaboration systématique entre l'opérateur de formation "Bruxelles Formation" et l'entreprise de construction "Thomas et Piron", tel est l'objectif de l'accord de collaboration signé ce jeudi 16 septembre 2010, sous l'égide du Ministre Emir Kir, en charge de la Formation professionnelle à la COCOF, entre d'une part, le Directeur général de Bruxelles Formation, Monsieur Michel Peffer, et d'autre part, l'Administrateur-délégué de Thomas et Piron, Monsieur Louis-Marie Piron.

Cet accord de collaboration s'inscrit dans la volonté du Ministre Emir Kir de développer les "formations proches de l'emploi", c'est-à-dire des formations qui correspondent directement aux besoins des secteurs professionnels et des entreprises. Ce type de partenariat permettra en effet d'offrir des emplois à des jeunes peu qualifiés, préalablement formés aux besoins précis de son employeur, et d'ainsi lutter efficacement contre le chômage.

Concrètement, l'accord signé ce 16 septembre vise la formation du personnel et des demandeurs d'emploi qui intégreront la société Thomas et Piron.

Par cet accord, Thomas et Piron s'engage, principalement,

- à informer Bruxelles Formation des postes vacants qui existent pour des chantiers de construction en Région bruxelloise,
- à développer des places de stage pour les stagiaires de Bruxelles-Formation
- et à offrir une priorité d'emploi pour ces mêmes stagiaires.

En contrepartie, Bruxelles-Formation s'engage, principalement,

- à identifier les besoins spécifiques d'embauche de nouveaux travailleurs chez Thomas et Piron,
- à informer ses stagiaires de possibilités de stages et d'emplois chez Thomas et

Piron,

- à organiser, dans la mesure des possibilités, des formations qui répondent aux besoins spécifiques de Thomas et Piron à l'attention des demandeurs d'emploi,
- à organiser des formations pour les travailleurs de Thomas et Piron (formation continuée).

La convention signée est valable pour un an et renouvelable.

Les premiers jeunes Bruxellois à bénéficier de cette belle collaboration travailleront sur le chantier "Lennik" à Anderlecht qui a débuté en juin 2010. Il s'agit de la construction de 200 logements publics (sociaux et moyens) qui atteindront le standard "basse énergie".

*" Je ne puis qu'être ravi que de grandes entreprises comme Thomas et Piron, qui sont des moteurs économiques, qui créent de l'emploi, qui investissent dans une Région bruxelloise qui en a bien besoin, acceptent de s'inscrire dans un processus de formation et d'emploi de jeunes Bruxellois, indique **Emir Kir**. Le chômage des jeunes atteint des proportions très inquiétantes en Région bruxelloise. Avec ce type de collaboration, concrète, immédiate, c'est chaque fois une pierre à l'édifice de la lutte contre le chômage qui est posée. D'autres collaborations du même type sont d'ores et déjà en chantier."*

*« Malgré la conjoncture économique actuelle au sujet de laquelle nous n'épilouterons pas, commente à son tour l'**entreprise Thomas et Piron**, la pénurie de main d'œuvre qualifiée reste bel et bien d'actualité. Aussi, comme depuis de nombreuses années, Thomas & Piron continue, en marge d'autres biais de recrutement, à former sa propre main d'œuvre. Formations internes et externes sont donc continuellement au programme !*

Dans ce cadre, pouvoir collaborer, en Région bruxelloise, avec un partenaire aussi engagé que « Bruxelles Formation » constitue une nouvelle véritable opportunité pour tous. C'est d'abord et surtout l'opportunité pour des chômeurs peu qualifiés, mais volontaires, de pouvoir, par ce biais de stages et donc de l'expérience acquise sur le terrain, compléter une formation plus didactique. Au-delà et par là, ce doit être, et dans l'intérêt de tous les partenaires investis, l'occasion pour ces stagiaires de pouvoir aspirer alors un emploi stable. C'est aussi pour l'entreprise l'opportunité de développer, par des formations spécifiques et de proximité, les compétences nécessaires à la « réalité terrain » de nos besoins. En outre, c'est également une manière d'assumer le rôle sociétal qui incombe à chaque entreprise et de participer, dans la mesure de nos possibilités, à la lutte contre le chômage qui nous concerne tous, de près ou de plus loin...

C'est, de fait, pour reprendre le jargon construction bien d'actualité, un véritable partenariat public-privé ! »

Contacts presse:

- Pour le Cabinet d'Emir Kir: Fabienne Defrance
02/506.34.19 ou 0499/588.300
- Pour la société Thomas et Piron: Yvan Darimont
061/531.212 ou 0495/58.04.11